

Stage

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travail personnel
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L6LN03P

Présentation

L'étudiant de L3 doit effectuer un stage, obligatoire pour tous, de 28 heures minimum dans l'un des domaines liés aux études de lettres: enseignement (primaire, secondaire, FLE), culture, médias, communication, patrimoine, échanges internationaux, institutions de recherche, librairie, édition, médiathèque, théâtres, journalisme, services municipaux, associations culturelles... Le stage peut s'effectuer sur une période restreinte ou par séquences au cours de l'année. Il sera validé par la rédaction d'un court rapport de stage (5 à 10 pages), qui sera soutenu devant un jury (10 minutes environ de présentation, suivi d'un échange avec le jury).

Objectifs

- développer esprit d'initiative pour trouver un lieu de stage en accord avec sa formation et ses projets professionnels;
- s'impliquer dans une expérience professionnelle
- être capable de prendre du recul par rapport à cette expérience, pour en présenter une synthèse organisée (présentation du stage; tâches effectuées; apports et difficultés du stage)
- être capable de présenter cette expérience oralement, de s'exprimant avec aisance et de répondre avec pertinence aux questions du jury.

Évaluation

Rédaction d'un rapport de stage avec soutenance devant un jury.

Soutenance possible aux deux sessions: mai et juin

Contact(s)

- > **Julia Drobinsky**
jdrobinsky@parisnanterre.fr